STUDIO MAÉ

46 rue Promis 33100 Bordeaux 05.54.54.70.93



contact@studiomae.fr

www.studiomae.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION ET D'UTILISATION - STUDIO MAÉ (CGLU)

1. Réservation et confirmation :

a. La réservation est considérée comme ferme et définitive uniquement après signature du devis et règlement intégral du montant de la location. Toute absence du client le jour de la réservation ou non-utilisation de l'espace réservé ne donnera lieu à aucun remboursement ni avoir.

2. Annulation et modification :

a. Toute annulation doit être notifiée par écrit au moins **5 jours** avant la date prévue de la location. Passé ce délai, **50** % du montant de la location sera conservé par le studio à titre d'indemnité forfaitaire

3. Durée de la location :

- a. Les tarifs de location sont établis sur la durée spécifiée dans le devis. Tout dépassement entraînera une facturation supplémentaire au tarif horaire en vigueur, soit 60 € HT/heure.
- **b.** Les modifications de date de location sont soumises à la disponibilité du studio et doivent être communiquées par écrit au moins 5 jours à l'avance.

4. Sécurité et assurance :

- **a.** Le client est tenu de fournir une preuve d'assurance responsabilité civile couvrant toute activité effectuée sur le plateau de tournage.
- b. Le studio se réserve le droit de demander des détails sur les équipes techniques, le matériel utilisé et les pratiques de sécurité avant le début de la location.
 À défaut, la location pourra être annulée sans indemnité

5. Capacité et responsabilité :

- **a.** Le nombre maximal de personnes autorisées sur le plateau doit être respecté conformément aux règles de sécurité en vigueur. En cas de présence de plus de dix personnes, le studio pourra exiger une organisation spécifique, le lieu étant un espace créatif partagé avec d'autres entreprises du secteur audiovisuel. Cette coordination vise à garantir une expérience optimale pour tous les utilisateurs.
- **b.** Le client est responsable de la sécurité de ses employés, acteurs, figurants ou toute autre personne présente sur le plateau pendant la location.

6. Utilisation du plateau de tournage :

- **a.** Le client est responsable de veiller à ce que le plateau soit utilisé conformément aux règles et réglementations en vigueur et de manière respectueuse de l'environnement du studio.
- **b.** Le client est responsable de tout dommage causé au matériel, au cyclo, à l'espace photo et ses fonds, à la loge, ainsi qu'aux meubles, équipements et appareils mis à disposition par le studio pendant la période de location. Tout dommage, casse ou détérioration donnera lieu à une facturation post-tournage au nom du client signataire du devis, couvrant l'intégralité des frais de réparation ou de remplacement.

7. <u>Utilisation des cycloramas et de l'espace photo</u> :

a. Le client doit s'assurer que les cycloramas noirs et blancs sont utilisés correctement et sans dommage. L'utilisation du cyclo blanc peut entraîner des frais de remise en peinture de 40 € HT, facturés en post-tournage si nécessaire. En cas de dommages constatés sur le cyclo noir, des frais de réparation supplémentaires pourront également être appliqués.

8. Fonds colorés, changements d'espaces et prestations techniques

a. Le studio met à disposition plusieurs espaces créatifs inclus dans la location (cycloramas et espace photo). Les fonds colorés disponibles figurent dans le catalogue du studio. Tout fond coloré ou personnalisé commandé spécifiquement à la demande du client donnera lieu à une facturation additionnelle. Ce coût reste dû même en cas d'annulation de la réservation, dès lors que la commande a été validée. Une facturation de 12,5 € HT par mètre de fond coloré utilisé au sol sera également appliquée et intégrée à la facturation post-tournage.

- **b.** Le client peut solliciter une modification de l'espace au cours de la location (par exemple : passage du cyclo blanc au cyclo noir ou changement de fonds photo). Cette opération doit être effectuée accompagné d'un technicien du studio, sauf si le client met à disposition le sien, et sera facturée aux conditions suivantes :
 - 90 € HT pour une demi-journée (4h30),
 - 160 € HT pour une journée complète (9h00).

9. Nettoyage et entretien:

a. Le client s'engage à restituer le plateau, les cycloramas et la loge dans l'état initial. Des frais de nettoyage supplémentaires pourront être facturés (**20 € HT**) en cas de manquement. Un dépôt de garantie de 500 € (par chèque de caution) est exigé pour chaque location. Le studio se réserve le droit d'encaisser ce montant en cas de dommages constatés.

10. Responsabilité du matériel du client :

a. Le client est responsable de son propre matériel et de ses effets personnels sur le plateau de tournage.

11. Interdiction:

a. Il est strictement interdit de fumer, de consommer des drogues ou de l'alcool sur le plateau. Le non-respect de cette règle pourra entraîner l'arrêt immédiat de la location, sans remboursement.

12. Force majeure:

a. Le studio ne pourra être tenu responsable des retards, reports ou annulations liés à des événements indépendants de sa volonté (catastrophes naturelles, grèves, pannes d'électricité, épidémies, etc.).